



ACCORDS LOCAUX DU SÉGUR DE LA SANTÉ POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNÉ ?

LA DIRECTION VA POUVOIR IMPOSER :

- ♦ La réduction du temps de repos.
- ♦ La légalisation des contre postes.
- ♦ Le travail en 12 h généralisé avec alternance jour/nuit.
- ♦ La fin des primes ETC.....

REMERCIONS LES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI ONT SIGNÉS CES ACCORDS

LA CFDT ET LA CFE CGC ACTEURS SANTE SNSH

POUR LA CGT, IL EST INCONCEVABLE DE SIGNER DES ACCORDS NEFASTES AUX AGENTS.

ELLE N'EST PAS ET NE SERA JAMAIS UN SYNDICAT PARTENAIRE DE LA DIRECTION.

LA CGT RESTE LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE A VOUS DÉFENDRE !